

CHATEAU LA GURGUE
CLAUDE VILLARS-LURTON



Le domaine de La Gurgue, situé entièrement à l'intérieur
du Parc national de Margaux, est en 1793 le premier vignoble
entièrement situé sur les plus belles coteaux de Margaux.

Après 23 générations, le domaine appartient à la famille
Villars-Lurton et, dès en 2009, Claude Villars-Lurton
opère l'implémentation de la certification en bioéquivalent
pourvu de son permis de vin de France.

Claude Villars-Lurton

CHATEAU LA GURGUE

Appellation Margaux

2022

LE VIGNOBLE

12 hectares de graves profondes sur
marnes calcaires. Au cœur de
l'appellation Margaux.

RENDEMENT

25 hecto / ha

LA VINIFICATION

Vinification parcellaire.
Fermentation alcoolique avec les
levures indigènes du vignoble.
Faible et douce extraction, à une
température inférieure à 25°C. 3
semaines de cuvaison. Aucun intrant
pendant toute la phase de
vinification.

LES PRATIQUES CULTURALES



Agroécologie sur 100% du vignoble

ASSEMBLAGE

53% Cabernet Sauvignon
30% Merlot
17% Petit Verdot

L'ÉLEVAGE

12 mois dont
15% en barriques neuves,
35% en barriques d'un vin,
35% en cuves béton ovoïdes,
15% amphores.

L'ÉQUIPE

Propriétaire : Claire Villars-Lurton
Directeur Technique : Gérard Fenouillet
Oenologue conseil : Eric Boissenot



Dates des vendanges

Merlot : Du 9 au 12 Septembre
Cabernet-Sauvignon : Du 16 au 30 Septembre
Petit verdot : Autour du 20 Septembre

pH : 3,60

Alcool : 13,25%